

Les rencontres de Dmayer

Organisées par le projet PAD (GIZ) – bureau de Béjà
Le centre de formation des forêts du R'hmel
Les services des l'INGREF, du CRDA
L'INAT – ESAM Mateur
Invitée : ATAE/AAG

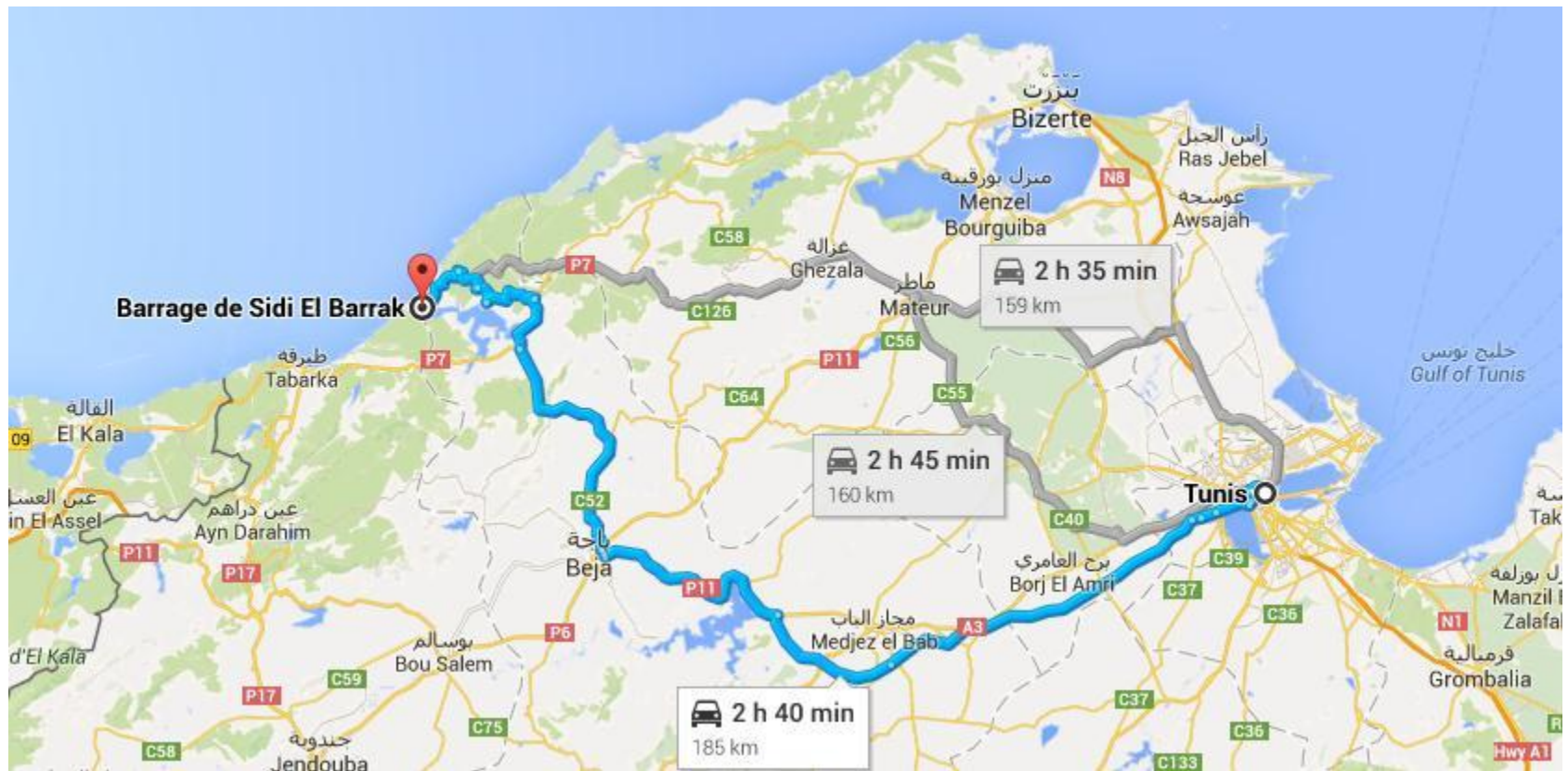
ESAM
Mateur

Les formateurs

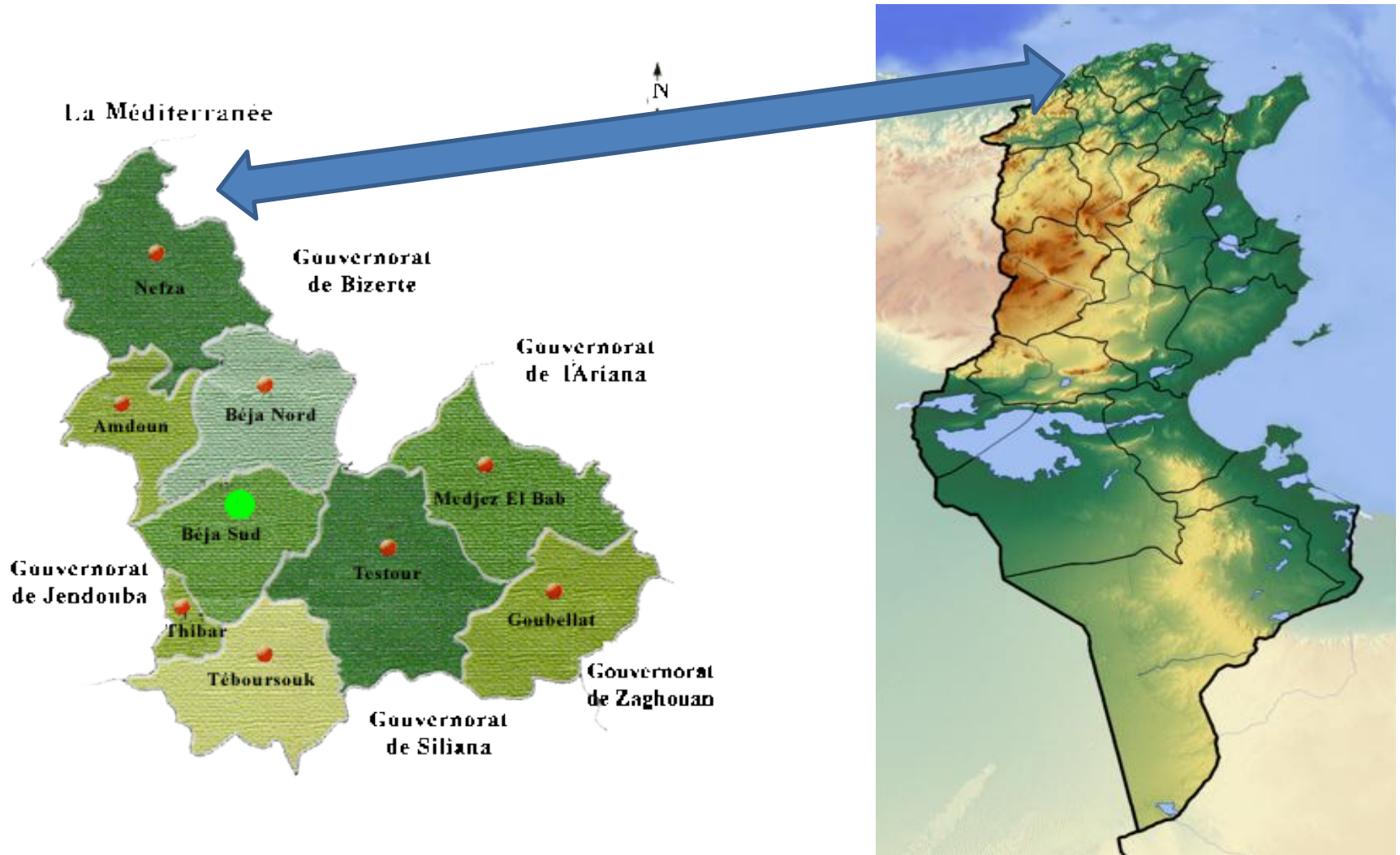


Le Pad et
consultant

Les lieux : la région de Nefza est située au Nord de la Tunisie dans le gouvernorat de Béja, mais en limite de celui de Bizerte



Le gouvernorat de Béja et la région de Nefza



Une région très forestière, avec
des peuplements d'arbres variés



Et des sous bois riches en diverses variétés
de buissons, d'herbes...



une économie de survie pour la partie de la population qui vit des forêts par les collectes des produits autorisés ou par l'élevage , ainsi cette petite vache (la brune de l'Atlas) qui n'existe plus que dans ces régions



Les ateliers de travail

- Il s'agissait de rencontres sous forme d'ateliers de travail avec les usagers des forêts de la région de Nefza pour faire le point des situation des différentes activités de collectes et exploitations des ressources non ligneuses des forêts
- 1) les extractions d'huiles de lentisque et de myrte
- 2) les collectes de champignons
- 3) les collectes d'escargots
- 4) les collectes de de pignons
- 5) la production mellifère

Les femmes qui pratiquent l'extraction des huiles de myrtes et de lentisques



Incrédules, elles apprennent le prix d'un litre d'huile de myrte à Tunis : acheté à 15 dinars chez elles, revendu 700 dinars



Elles doivent apprendre à s'organiser, améliorer leur technique de production, procéder à un conditionnement et assurer la commercialisation de ce produit du terroir.



Mais leur compétence n'est pas suffisante pour aboutir à un meilleur revenu de leur travail

- Actuellement, ces femmes collectent les baies, puis les triturent grossièrement avec des pierres, et procèdent à l'extraction par un bain marie .
- Elles obtiennent ainsi une production annuelle de 10 litres d'huile chacune .
- Elles n'ont aucun usage pour les résidus de la trituration, pourtant utilisables comme engrais .
- Elles ont besoin d'un équipement artisanal pour cette extraction :
 - - 1 Hachoir mécanique , genre hachoir à viande
 - - 1 Presse manuelle artisanale
 - - 1 bain marie sur réchaud à gaz butane.
- Mais cet atelier doit être installé dans leur village.
- Et la valorisation des produits nécessite la mise en place d'une formation

Ensuite viennent les ramasseurs de champignons des forêts



Les champignons collectés sont très spécifiques également à la région

- Les variétés les mieux commercialisées sont les girolles et les trompettes de la mort, mais il y a aussi cèpes et autres.
- Un seul intermédiaire commercialise la totalité de la récolte, à un tout autre prix que celui donné aux ramasseurs !
- Impossible d'en savoir plus !
- Une formation s'impose pour apprendre
- 1) l'exploitation raisonnée des champignonnières et assurer leur pérennité,
- 2) le séchage et le conditionnement des produits récoltés afin d'éviter les pertes importantes par dégradation du produit,
- 3) l'organisation des transports
.....

Mais ce n'est pas tout , car les escargots sont une autre production peu valorisée



Les ramasseurs sont très dépendants d'intermédiaires qui se présentent plus ou moins régulièrement

- Il existe dans ce cas aussi plusieurs variétés d'escargots, avec un prix variable selon la qualité.
- Peut-être serait-il plus judicieux de procéder à un véritable élevage d'escargots ?
- De toute manière, les problèmes liés à la conservation et à la commercialisation des produits sont les mêmes dans ce domaine .

Les collectes de pignons et de zgougous (graines de pin d'Alep) méritent aussi l'intérêt



Les pins d'Alep et pins parasol doivent être étroitement surveillés par les gardes forestiers, afin que les graines ne soient pas recueillies hors saisons (mûrissement en septembre)



Comme les autres usagers de la forêt, ils connaissent peu les prix du marché et livrent une production brute

- La récolte des pignons est ardue et longue :
- il faut plus de 3 kg de pines pour obtenir 1 kg de pignons.
- De plus, le fait de casser les coques des graines avec des pierres entraîne beaucoup de pertes en effritant les pignons
- Une machine à extraire les pignons serait bienvenue.
- Existe-elle ?
- Encore une fois, il faudrait apprendre à conditionner correctement et au sec la récolte , présenter le produit en sachets portant indication de l'origine des pignons, plutôt qu'en vrac et au bon vouloir des intermédiaires.

Les apiculteurs



Miel de pins, de bruyère, d'Eucalyptus, d'églantine : ils annoncent trois récoltes annuelles



Ils exposent leurs difficultés aussi



Les moyens de valoriser tous les produits des ruches sont à rechercher

- Ils récoltent les gâteaux de miel chaque 4 mois.
- Ils extraient le miel grâce à un extracteur manuel.
- Mais le vendent en vrac, sans label, ni même une indication d'origine, à 30 dinars /kg
- Mais jettent la cire des rayons de miel « car des vers s'y mettent et sont un danger pour la ruche ».
- Pourquoi ne pas fondre la cire ?
- Pourquoi ne pas ramasser aussi le propolis ? Ils ne savent comment le faire, sauf à gratter les vieilles ruches?
- Ils voudraient bien récolter le pollen, mais n'ont pas de trappes à pollen.
- **Attention : la récolte de pollen ne doit être faite qu'une fois pas semaine, sinon le couvain sera affamé !**

Les problèmes sont multiples soit matériels, soit par manque de compétences

- Un renforcement des compétences devrait être mis en œuvre avec :
- Atelier de formation pour apprendre à maîtriser le conditionnement et le murissement du miel (miel brassé) afin d'améliorer le produit.
- une certification ou un label de terroir.
- Atelier de formation au traitement des produits autre que le miel , tels que la cire, ses utilisations et sa commercialisation, la gelée royale, les pollens...

Faits et Conclusions

- La plus grave difficulté à laquelle se heurtent les usagers de la forêt est qu'ils ne peuvent pas commercialiser leurs productions :
- le code des forêts réserve à la seule administration centrale le droit de vendre les productions par voie d'adjudication . Ce qui les livre aux mains des intermédiaires extérieurs qui postulent librement pour l'achat des produits.
- Ensuite vient les problèmes de l'énergie (pas d'électricité) et de l'eau : les femmes font toujours la collecte et le portage d'eau et de bois.
- Les habitants de la forêt n'ont qu'un droit d'usage à l'égard des produits non ligneux.
- Ils ne sont pas organisés professionnellement.
- Ils n'ont pas les moyens d'acquérir les équipements qui permettraient la conservation et le conditionnement des productions.
- Ils n'ont qu'une compétence artisanale traditionnelle, mais insuffisante pour valoriser leur travaux et récoltes.

Comment intervenir pour une amélioration du niveau de vie familiale dans ce contexte d'économie de survie

- La refonte du code des forêts dépend des autorités de tutelle notamment INGREF, Odesypano, Services des forêts. Ministère de l'Agriculture.
- Les formations spécifiques peuvent être prises en charge par la GIZ et les centres de formation forestiers.
- Encore faut-il que les usagers de la forêt consentent à se grouper en organisations professionnelles ou plutôt artisanales et agricoles.
- Notre association pourrait apporter son aide, d'une part , pour :
- L'achat d'une presse manuelle artisanale et des équipements annexes pour les femmes du premier groupe (budget «the besom » pour les familles rurales).
- La formation des apiculteurs éventuellement, en liaisons avec le bureau de coordination de Béja du projet PAD.

A suivre...très prochainement !

